



www.insee.fr/rhone-alpes

N° 181 - novembre 2012

Depuis les années 1970, la population des Usses et Bornes ne cesse d'augmenter à un rythme soutenu. Des familles, souvent composées d'actifs très qualifiés, quittent les villes environnantes pour s'installer dans ce territoire au cadre de vie agréable, tout en gardant leur activité à l'extérieur. Cela induit un trafic quotidien important, conséquence des déplacements domicile-travail vers Annecy et le Genevois. Le revenu fiscal, très lié aux salaires, est plutôt élevé ; la part des retraites est encore réduite. L'économie présente se développe, mais le niveau d'équipement ne suit pas toujours l'afflux de population. Pour le territoire, un des enjeux consiste à préserver son caractère rural dans un contexte de fort dynamisme démographique.

Michel Poinsard
Philippe Bertrand

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

Synthèse
de territoire

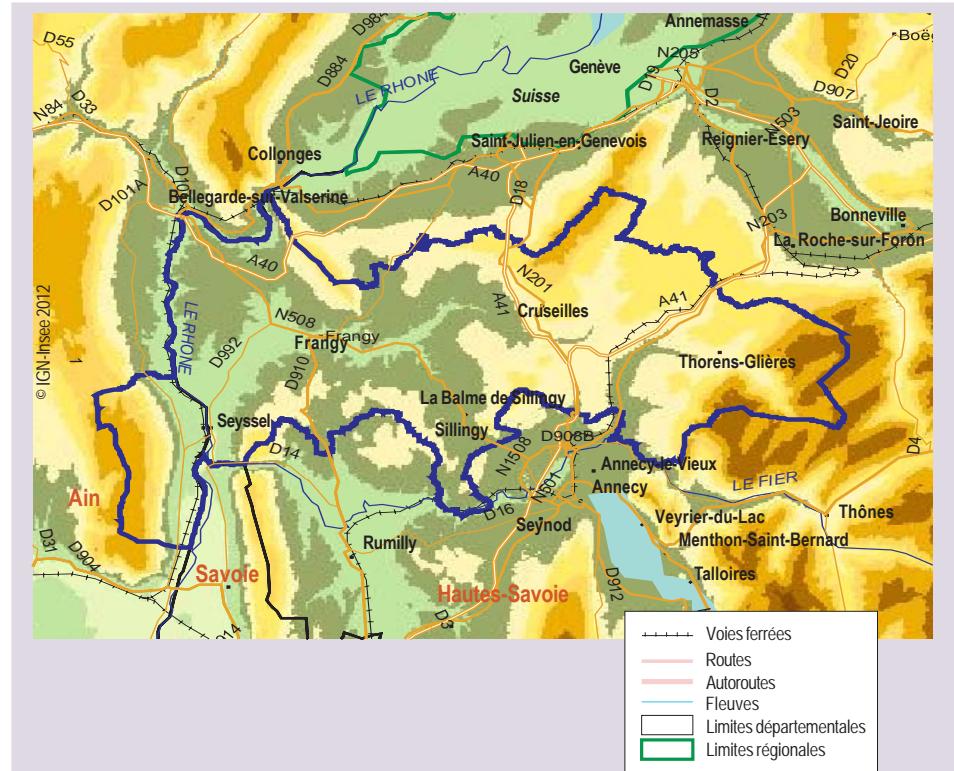
Usses et Bornes : un territoire rural au fonctionnement périurbain

Situés à l'ouest de la Haute-Savoie, les Usses et Bornes sont limitrophes du département de l'Ain. Créé en 1999, ce territoire constitue une zone intermédiaire entre Annecy au sud et le Genevois Français au nord. Il s'agit d'un territoire périurbain qui comprend notamment 15 % de la population de l'aire urbaine d'Annecy, 7 % de celle de Bellegarde-sur-Valserine et 5 % de celle de Genève-Annemasse. Les Usses et Bornes, en particulier la partie est, dépendent fortement de ces aires urbaines qui les entourent. Au nord, dans

le sens est-ouest, passe l'autoroute A40, Lyon-Genève, dite "Autoroute Blanche". Depuis fin 2008, ce territoire est également traversé dans son axe nord-sud par l'autoroute A41, reliant Annecy et Genève.

La proportion du territoire occupée par les forêts (38 %) est élevée. Elle est supérieure à celle de la zone de référence constituée des autres territoires périurbains de la région (28 %). Inversement, le pourcentage de territoires artificialisés reste inférieur (5 %) à celui de la

Relief et voies de communication



¹ Le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Cinq territoires de référence sont définis : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural", "les stations de montagne".

Le territoire des Usses et Bornes est comparé au territoire de type "périurbain".

Cette zone de référence est constituée des Usses et Bornes, du Pays du Grésivaudan, du Voironnais, de l'Isère-Porte des Alpes, des Boucles du Rhône en Dauphiné, de la Plaine de l'Ain-Côtière, de la Dombes-Val de Saône sud, de l'Ouest Lyonnais et de l'Albanais.

Un territoire sous l'influence d'Annecy et de Genève

Carte d'identité du territoire

	Usses et Bornes		Référence		Région
	1999	2009	1999	2009	2009
Population	47 038	59 617	701 957	805 364	6 174 040
Poids dans la région (%)	0,8	1,0	12,4	13,0	///
Densité (hab./km ²)	75	95	138	159	141
Nombre de communes	55	55	418	418	2 879
dans % en EPCI (*)	63,6	98,2	72,0	99,0	95,4
Part de la population dans l'espace à dominante urbaine (%)	88,1	88,2	93,8	93,3	85,7
Part des moins de 25 ans (%)	33,9	32,8	34,9	33,4	31,8
Part des 65 ans et plus (%)	11,1	11,2	11,9	13,1	16,0
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	3,05	2,93	2,92	2,54	1,99

(*) composition des EPCI au 1^{er} janvier 2011

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale) - Direction Générale des Collectivités Locales

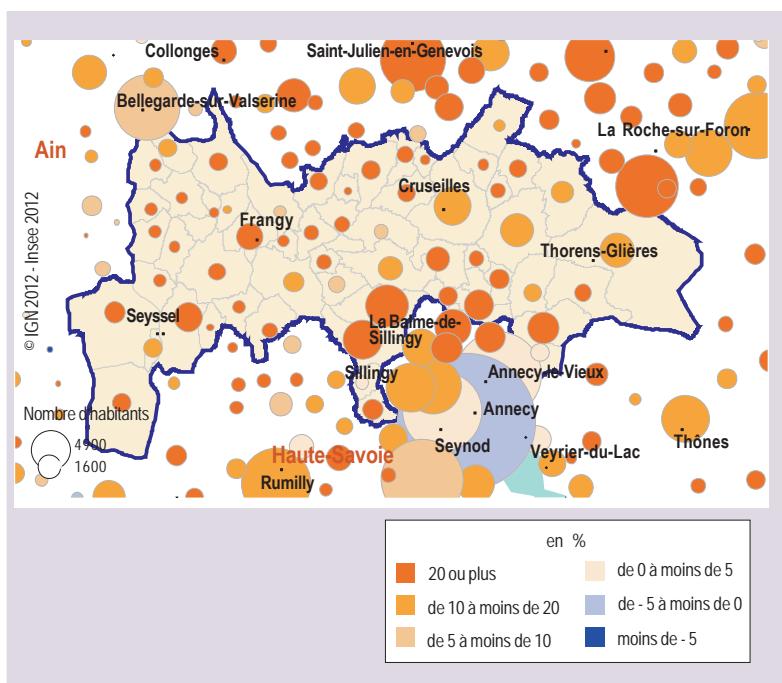
référence (9 %). Ces constats illustrent le caractère ambivalent des Usses et Bornes, rural dans sa morphologie mais périurbain dans son fonctionnement.

En 2009, les Usses et Bornes comptent 59 600 habitants répartis sur 55 communes. La densité est relativement faible : 95 habitants par km², alors qu'elle atteint 159 pour la zone de référence. De plus,

cette population est peu concentrée ; les dix plus grosses communes ne regroupent que le tiers des habitants. Aucune commune ne dépasse 5 000 habitants, les plus peuplées étant La Balme-de-Sillingy, avec 4 900 habitants, puis Sillingy, avec 4 100 habitants. Cette dispersion de la population contribue largement au caractère rural du territoire.

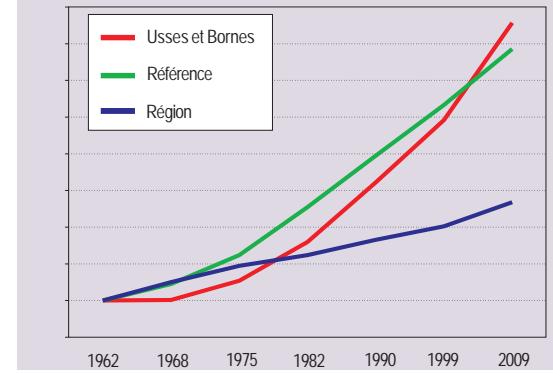
Le phénomène de desserrement urbain et le développement des zones périurbaines est à l'origine du boom démographique dans des zones telles que les Usses

Nombre d'habitants en 2009 et évolution de la population entre 1999 et 2009

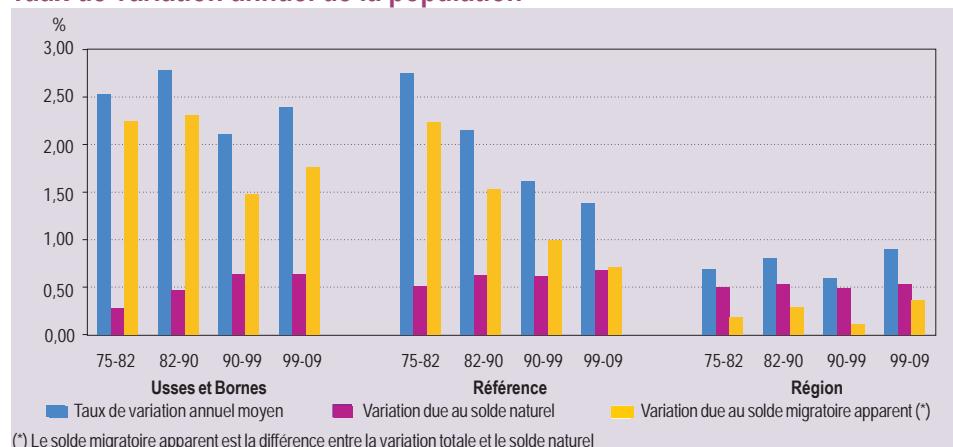


Évolution de la population depuis 1962

Base 100 en 1962



Taux de variation annuel de la population



Flux migratoires* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2003 et 2008

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
de 5 à 14 ans	1 885	1 044	841	+ 10,6
de 15 à 19 ans	482	703	- 221	- 5,8
de 20 à 29 ans	2 209	2 054	155	+ 2,8
de 30 à 39 ans	3 584	1 468	2 116	+ 30,6
de 40 à 54 ans	1 983	1 379	604	+ 4,6
de 55 à 64 ans	497	477	20	+ 0,3
65 ans et plus	323	396	- 73	- 1,1
Ensemble	10 962	7 520	3 442	+ 6,8

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation principale)

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	41	4	37	+ 6,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	468	224	244	+ 12,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 337	509	828	+ 23,3
Professions intermédiaires	2 104	1 307	797	+ 11,0
Employés	1 731	1 202	529	+ 7,5
Ouvriers	1 618	1 045	573	+ 8,6
Retraités	562	585	- 23	- 0,3
Étudiants et élèves	365	914	- 549	- 15,5
Autres inactifs	465	430	35	+ 1,3
Ensemble	8 691	6 220	2 471	+ 5,8

* Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

et Bornes, où la population augmente fortement depuis le milieu des années 1970. En 1975, le territoire comptait 26 300 habitants. Depuis cette période, le taux de variation annuel est supérieur à 2 %. Jusqu'à la fin des années 1980, l'excédent migratoire représentait environ 85 % de l'augmentation de population. Ce sont les communes de l'est, proches des métropoles d'Annecy et de Genève-Annemasse, qui ont alors vu leur population augmenter le plus. Dans les années

1990, l'excédent migratoire, pourtant moins élevé que lors de la décennie précédente, représentait encore 70 % de l'augmentation de population, alors que le solde naturel augmentait sensiblement, la croissance étant mieux répartie sur le territoire. En 1999, la population atteignait 47 000 habitants. Entre 1999 et 2009, l'excédent migratoire est reparti à la hausse dépassant celui de la zone de référence. La contribution du solde naturel s'est stabilisée à un niveau relativement important (+ 0,6 %), proche de celui de la zone de comparaison. La population de l'ouest du territoire, moins dense que les zones proches des métropoles, s'est renforcée.

Si les tendances démographiques actuelles se poursuivaient, la population atteindrait près de 90 000 habitants à l'horizon 2040. L'augmentation serait ainsi de 45 %, contre 35 % pour la zone de référence et 23 % pour l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Une telle évolution ne serait pas sans conséquence pour le territoire. La maîtrise du foncier et la préservation de l'environnement constituent en effet, pour les acteurs locaux, des thèmes de première importance.

En Usses et Bornes, la pyramide des âges est celle d'une zone périurbaine où résident en grand nombre des familles avec de jeunes enfants : les personnes de moins de 15 ans et celles de 30 à 45 ans sont très présentes ; elles comptent respectivement pour 22 % et 24 % de la population. En revanche, les jeunes adultes en âge de faire des études supérieures ou de trouver un premier emploi sont légèrement sous-représentés : ils sont 16 % de 15 à 29 ans, (contre 17 % dans la zone de référence et 19 % en Rhône-Alpes). Le constat est le même pour les personnes âgées : le territoire compte 17 % de plus de 60 ans, cette part s'élève à 19 % dans le référentiel périurbain.

Les territoires périurbains se caractérisent traditionnellement par une surreprésentation des ménages de cadres et de professions intermédiaires ainsi que par une faible proportion d'inactifs. Le phénomène est particulièrement marqué en Usses et Bornes où le poids des professions intermédiaires dépasse de près de 2 points celui de la zone de référence, et où les ménages de retraités sont peu nombreux. La part des actifs non-diplômés est plus faible que dans la zone de référence (8 % contre 11 %).

Entre 2003 et 2008, 11 000 personnes sont venues habiter en Usses et Bornes, 7 500 en sont parties. L'excédent migratoire observé pour l'ensemble de la population l'est aussi pour les seuls actifs : 7 300 d'entre eux se sont installés dans le territoire quand 4 300 en sont sortis. Le solde des entrées-sorties est particulièrement positif pour les cadres et les professions intermédiaires. C'est le nombre de cadres qui progresse le plus avec 1 300 arrivées contre 500 départs ; en 5 ans, cela représente une augmentation de près d'un quart de cette catégorie sociale. À l'inverse, les flux de

Les caractéristiques des logements

	Usses et Bornes			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2009 en %	Part en %	Évolution 1999/2009 en %
Résidences principales	22 919	85,1	+ 35,6	89,1	+ 22,3
Résidences secondaires	1 983	7,4	- 19,7	5,0	- 13,8
Logements occasionnels	106	0,4	+ 43,5	0,4	- 23,7
Logements vacants	1 928	7,2	+ 108,0	5,5	+ 38,7
Ensemble des logements	26 936	100,0	+ 32,2	100,0	+ 20,3

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Les caractéristiques des résidences principales

	Usses et Bornes			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2009 en %	Part en %	Évolution 1999/2009 en %
Les résidences principales par type					
Maisons	17 090	74,6	///	70,9	///
Appartements	5 742	25,1	///	28,4	///
Autres	87	0,4	///	0,6	///
Les résidences principales par statut d'occupation					
Propriétaires	17 295	75,5	+ 39,4	68,1	+ 27,8
Locataires de logement vide non HLM	3 338	14,6	+ 43,9	17,1	+ 29,4
Locataires d'un logement vide HLM	1 265	5,5	+ 27,5	11,7	+ 3,5
Locataires d'un logement meublé	394	1,7	+ 77,4	0,9	+ 39,1
Logés gratuitement	628	2,7	- 34,6	2,2	- 33,3
Ensemble des résidences principales	22 919	100,0	+ 35,6	100,0	+ 22,3

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Un grand nombre de familles venant des aires urbaines environnantes

Une forte vocation résidentielle ...

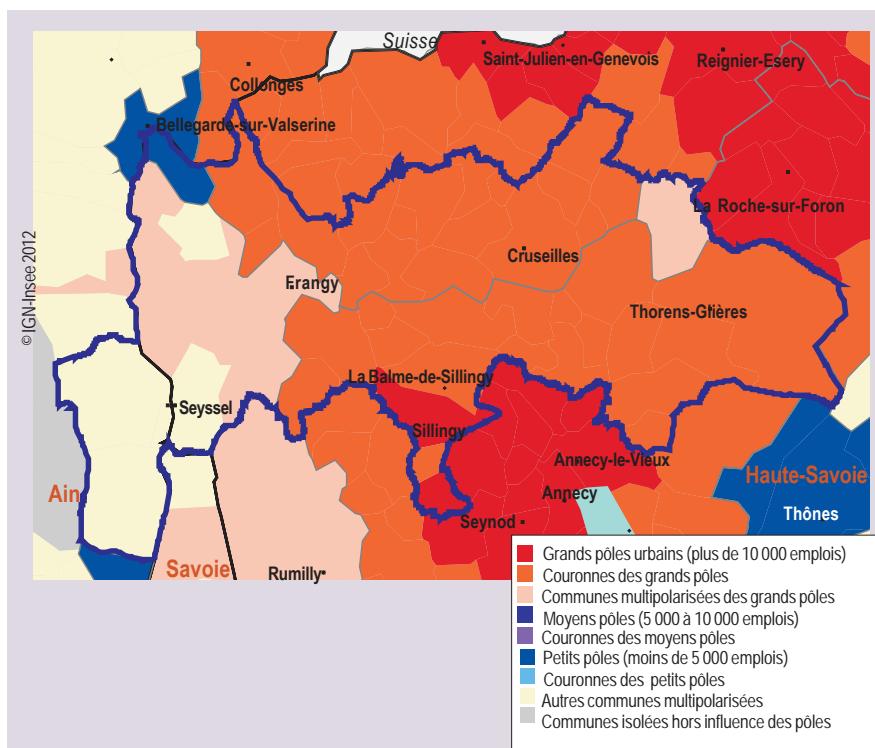
... confirmée par des déplacements domicile-travail vers l'extérieur très intenses

retraités sont relativement faibles : le solde entrées-sorties est nul. Pour les jeunes adultes, les départs sont près de trois fois plus fréquents que les arrivées (910 contre 370) : en l'absence de pôle d'emplois et d'enseignement supérieur, les perspectives pour les jeunes, qu'ils soient étudiants ou actifs, se trouvent plutôt en dehors du territoire. Parmi les nouveaux arrivants, trois sur cinq viennent du reste de la Haute-Savoie, principalement de l'aire urbaine d'Annecy. Pour ces habitants, les Usses et Bornes constituent donc un lieu de desserrement du bassin annécien. L'influence de Genève répond aux mêmes logiques : un nouvel arrivant sur quatre vient de l'aire urbaine genevoise.

La maison individuelle, habitat principal du périurbain, occupe une place prépondérante dans les Usses et Bornes et traduit sa forte vocation résidentielle : 75 % des 23 000 résidences principales sont des maisons, contre 71 % dans le périurbain rhônalpin. Ces résidences principales sont par ailleurs très souvent occupées par leurs propriétaires ; c'est le cas de trois ménages sur quatre, soit un peu plus que dans la zone de référence (68 %).

L'accroissement rapide de la population, provoqué par l'arrivée de familles, a entraîné un important besoin de logements. De fait, les 7 100 logements construits entre 1990 et 2006 représentent le tiers du parc de résidences principales existantes. Dans les années 2000, la construction de logements collectifs a été privilégiée. Il s'agissait, d'une part, de limiter le développement de l'habitat pour préserver les espaces naturels, et d'autre part, d'améliorer l'offre locative, notamment pour les familles les plus modestes. Le nombre

Les aires d'influence des villes



Source : Insee, Recensement de la population 2009

d'appartements a alors doublé pour atteindre 5 700 en 2009, la part des maisons individuelles reculant de 6 points.

Le territoire compte 1 300 logements sociaux. Dans un contexte de pression foncière accrue, où opèrent à la fois la proximité de la Suisse et celle d'Annecy, le développement de logements accessibles constitue un enjeu important pour les acteurs du territoire.

Probablement attirée par un cadre de vie plutôt agréable et des opportunités foncières et immobilières, la population active résidant dans les Usses et Bornes n'a cessé de croître et le mouvement s'est accéléré sur la période récente : le nombre d'actifs occupés qui s'était accru d'un quart au cours des années 1990, passant de 17 100 en 1990 à 21 500 en 1999 a progressé plus fortement encore dans les années 2000 (+ 38 %) pour atteindre 29 700 actifs en 2009.

Parallèlement, entre 1999 et 2009, l'emploi s'est développé dans la zone (+ 3 500) mais cette augmentation n'a pas suffi à absorber l'afflux de population active (+ 8 300). La spécificité résidentielle du territoire s'est ainsi renforcée. Dans le même temps, le taux de chômage de la population a baissé d'un point, passant de 6,8 % à 5,7 %. Ce taux est structurellement bas, inférieur de 2 points à celui de la zone de référence.

La forte progression de la population active a surtout entraîné un accroissement du nombre d'actifs travaillant hors de la zone (+ 6 300). Quotidiennement, 21 000 actifs occupés sortent du territoire pour aller travailler, alors que seulement 4 900 y rentrent. C'est l'aire urbaine d'Annecy qui emploie le plus grand nombre de résidents de la zone : 9 500 en tout, pour un solde positif de 7 200 en 2009. Vient ensuite la partie française de l'unité urbaine de Genève-Annemasse qui attire 1 600 actifs, pour un solde de 1 400. En outre, de nombreux actifs résidant en Usses et Bornes sont des transfrontaliers, à destination de Genève : en 2009, ils sont 5 800, leur nombre ayant presque doublé en dix ans. Usses et Bornes est le territoire de Rhône-Alpes où le taux de sortie des actifs est le plus élevé.

Évidemment, l'utilisation de la voiture individuelle prédomine, en l'absence de transports en commun desservant le lieu de travail. Neuf actifs sur dix l'utilisent pour aller travailler quand seulement 2 % ont recours aux transports en commun (cette part est de 7 % dans la zone de référence). Les distances et temps de trajet moyens y sont néanmoins sensiblement plus faibles : les actifs occupés parcourent en moyenne 17 kilomètres et mettent 22 minutes pour se rendre à leur travail, contre respectivement 19 kilomètres et 26 minutes dans la référence périurbaine.

La maîtrise des déplacements domicile-travail constitue un enjeu fort pour les acteurs locaux. En effet, la géographie du territoire, conjuguée à un nombre de navettes toujours plus important, crée

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Usses et Bornes		Référence		Région	
	1999	2009	1999	2009	1999	2009
Agriculteurs exploitants	3,2	1,6	1,5	1,0	1,3	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	7,7	7,4	7,0	6,3	5,9	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	10,3	13,8	11,1	14,2	9,5	11,8
Professions intermédiaires	17,9	19,5	17,9	17,7	15,4	16,0
Employés	7,8	9,0	8,7	9,1	10,6	10,9
Ouvriers	23,8	19,9	23,0	18,9	20,3	17,6
Retraités	24,6	26,5	26,0	29,7	28,8	31,6
Étudiants et élèves	0,1	0,1	0,3	0,2	2,6	2,1
Autres inactifs	4,5	2,2	4,7	3,0	5,7	3,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation complémentaire)

Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros de 2009	Usses et Bornes		Référence		Région	
	2006	2009	2006	2009	2006	2009
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	28 470	30 058	26 260	26 459	23 749	24 120
Foyer fiscaux non imposés (en %)	39,5	36,0	39,0	38,8	43,8	43,5
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	37 572	39 766	35 908	36 195	34 010	34 634
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)	///	14,4	///	20,1	///	23,3

Sources : Insee - DGFIP - Impôt sur le revenu des personnes physiques et Revenus fiscaux localisés des ménages

des problèmes de congestion et de saturation du réseau routier, lesquels peuvent nuire à la qualité de vie des habitants.

En raison de sa structure socioprofessionnelle plutôt aisée, le territoire des Usses et Bornes se caractérise par un revenu annuel moyen par foyer fiscal plus élevé que celui de la zone de référence (+ 14 %). Celui-ci augmente fortement entre 2006 et 2009, passant de 28 500 euros à 30 100 euros (en euros constants de 2009). La différence de niveau avec la référence périurbaine

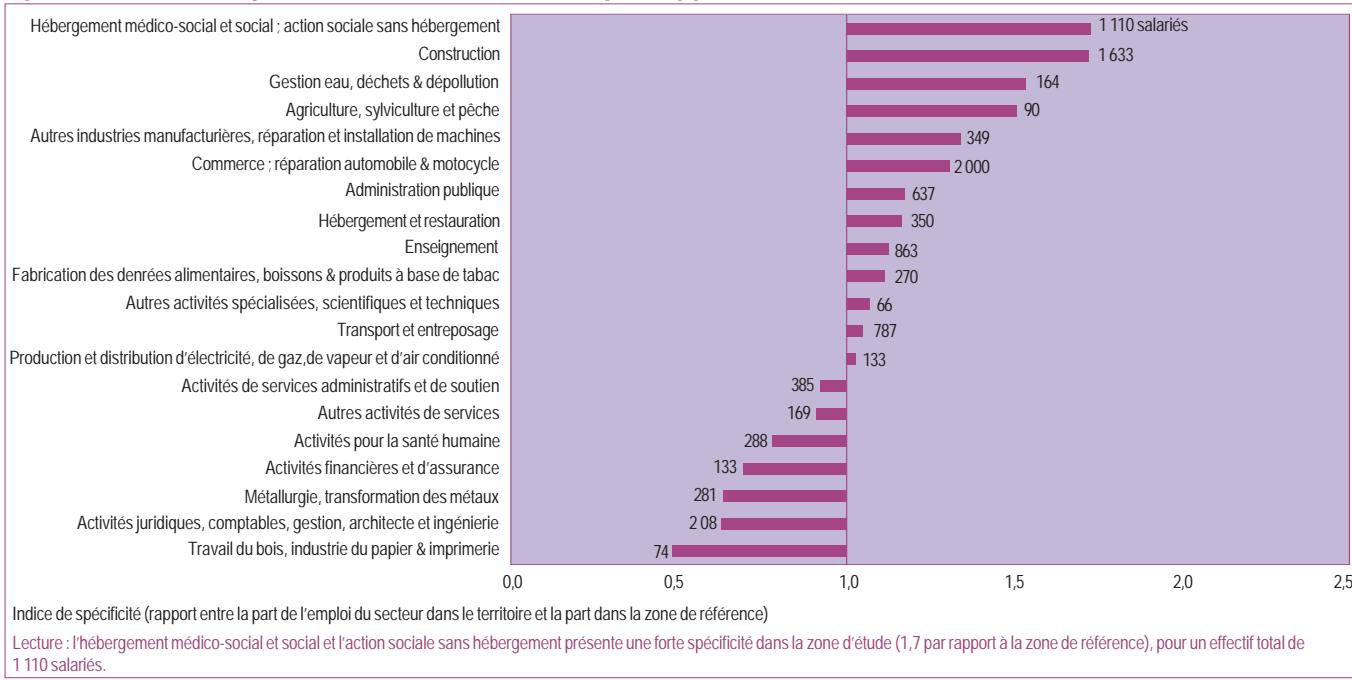
peut s'expliquer par la plus grande proportion d'actifs travaillant hors de la zone (70 %), notamment les transfrontaliers. À titre d'exemple, les résidents des communes limitrophes du Genevois Français perçoivent des revenus supérieurs à la moyenne d'Usses et Bornes, elle-même déjà élevée. À l'opposé, la part des foyers fiscaux non imposés est relativement faible (36 % pour la zone, 39 % pour la zone de référence, 44 % pour la région). De même, la proportion des pensions et retraites dans le revenu fiscal est particulièrement basse, reflet du faible nombre de retraités vivant sur le territoire. L'augmentation du revenu moyen sur la période récente peut s'expliquer par une évolution structurelle : les cadres pèsent de plus en plus dans la population active.

Les Usses et Bornes se distinguent également par une proportion élevée de femmes de plus de 25 ans travaillant à temps partiel. Ce constat est particulièrement marqué dans le secteur du commerce. Mais il n'est pas pour autant révélateur d'une précarité dans le territoire : on peut supposer que ce temps partiel concerne des femmes en couple et qu'il peut être davantage choisi que subi. D'ailleurs, pour les femmes de moins de 25 ans (moins souvent mères de familles), la part de temps partiel est plus faible que dans la zone de comparaison.

L'industrie représente seulement 13 % de l'emploi, soit 1 800 personnes travaillant dans la zone. Le principal établissement industriel est Pilot Begreen, qui produit des biens de consommation recyclables. La métallurgie est également présente, avec Ferropem. L'agro-alimentaire est représenté par plusieurs établissements de plus petite taille.

En lien avec la forte croissance démographique et

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2010



Avertissement : cet indice doit être utilisé avec prudence, celui-ci ayant peu de signification pour les activités à faible effectif.

Marché du travail

15 ans et plus	1999			2009		
	Usses et Bornes	Référence	Région	Usses et Bornes	Référence	Région
Actifs ayant un emploi	21 452	302 686	2 308 240	29 634	366 829	2 659 590
Dont salariés	18 250	265 278	2 017 413	25 570	322 480	2 332 368
Dont non salariés	3 202	37 408	290 827	4 064	44 349	327 223
Chômeurs	1 561	29 260	286 935	1 775	31 447	288 945
% chômeurs dans la population active	6,8	8,8	11,0	5,7	7,9	9,8

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Une économie présente à qui se développe

la demande de logements qu'elle induit, le secteur de la construction est bien implanté et pèse à lui seul plus que l'industrie : 2 000 personnes, soit 15 % des emplois contre 9 % pour la référence périurbaine.

Deux actifs sur trois travaillent dans le tertiaire, soit environ 9 200 emplois. L'hébergement médico-social, l'action sociale sans hébergement et, dans une moindre mesure, le commerce sont surreprésentés et fournissent de nombreux emplois.

Globalement, les activités productives non liées à la population du territoire que sont l'industrie et les services aux entreprises emploient moins de 5 000 personnes. Depuis le milieu des années 1970, ce nombre est plutôt stable. En revanche, l'économie présente à la population résidente est particulièrement dynamique : elle est passée de 2 900 emplois en 1975, à 6 000 en 1999 puis à 9 100 en 2009.

Une analyse plus fine des emplois par fonction confirme ce constat. Les fonctions qui se distinguent au sein de la zone, comparativement à la référence périurbaine, sont (outre l'agriculture) le bâtiment, les services de proximité, la santé-action sociale ainsi que l'éducation-formation. Par exemple, pour ces deux dernières fonctions réunies, le nombre d'emplois est passé de 750 en 1990 à près de 2 000 en 2009.

La croissance démographique qui pourrait se poursuivre dans les décennies à venir devrait être à l'origine de la création de nouveaux emplois présentiels, notamment (mais pas uniquement) dans le domaine des services à la personne. Dans cette perspective, la localisation des emplois d'une part, celle des actifs qui occuperont ces emplois d'autre part, constitue un sujet important pour le territoire.

Le niveau d'équipement reste peu élevé comparativement à la population de la zone. Ainsi, les habitants des Usses et Bornes mettent en moyenne deux fois plus de temps pour accéder à un équipement de proximité que les habitants de la zone de référence. L'exemple le plus significatif concerne les plus jeunes : plus du quart de la population se trouve à plus de 7 minutes de l'école maternelle la plus proche (contre 7 % pour la zone de référence). De même, les temps d'accès aux services de santé, notamment le médecin, le pharmacien ou l'infirmier, sont plus longs que dans la zone de référence. Cette situation s'explique par la dispersion de l'habitat et surtout par l'effet-retard dans l'adéquation entre équipements et population en forte croissance. Devant la forte concurrence de l'offre des agglomérations proches et le déclin du commerce traditionnel dans les bourgs-centres, plusieurs collectivités mettent ainsi en œuvre des opérations dites Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce), dispositif principalement destiné à financer la création, le maintien ou la modernisation d'entreprises du commerce, de l'artisanat

Des équipements qui ne suivent pas toujours l'afflux de population

Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2009

	Usses et Bornes		Référence
	Effectifs	(%)	
Activités présentielle	9 067	66,5	55,6
Activités non présentielle	4 568	33,5	44,4
Ensemble	13 635	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2009 (exploitation complémentaire)

Un caractère rural à maintenir et à valoriser

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2009	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	21 452	100,0	29 651	100,0
Résidant et travaillant dans la zone	6 662	31,1	8 580	28,9
<i>dont résidant et travaillant dans la même commune</i>	4 529	21,1	5 021	16,9
Travaillant en dehors de la zone	14 790	68,9	21 071	71,1
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	9 943	100,0	13 487	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	6 662	67,0	8 580	63,6
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	3 281	33,0	4 907	36,4
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	0,46	///	0,45	///

* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans)

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Créations d'établissements

Période	Usses et Bornes		Référence
	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	
En 2011	504	///	///
Flux annuel moyen 2003-2005	212	+ 156,5	+ 135,8
Flux annuel moyen 2009-2011	545		

Source : Insee, Sirène - Champ ICS

et des services, pour préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité.

Dans la gamme intermédiaire, certains équipements font défaut. La moitié des personnes âgées résident à plus d'un quart d'heure du service d'aide le plus proche. Le développement de ces services pour les nombreuses personnes qui arriveront, à terme, à l'âge de la retraite présente un double enjeu : créer des emplois et maintenir les plus âgés sur le territoire. Une seule commune est équipée d'un stade d'athlétisme et deux communes bénéficient d'un centre nautique. Ces équipements sont trop éloignés pour de nombreux habitants de la zone. Par ailleurs, en matière d'activités culturelles ou sportives, beaucoup de nouveaux arrivants conservent leurs habitudes de consommation sur la zone d'Annecy. Face à ces pratiques, la question de l'adaptation et de l'accessibilité de l'offre d'équipements et de services représente un enjeu fort pour le développement d'une vie locale animée.

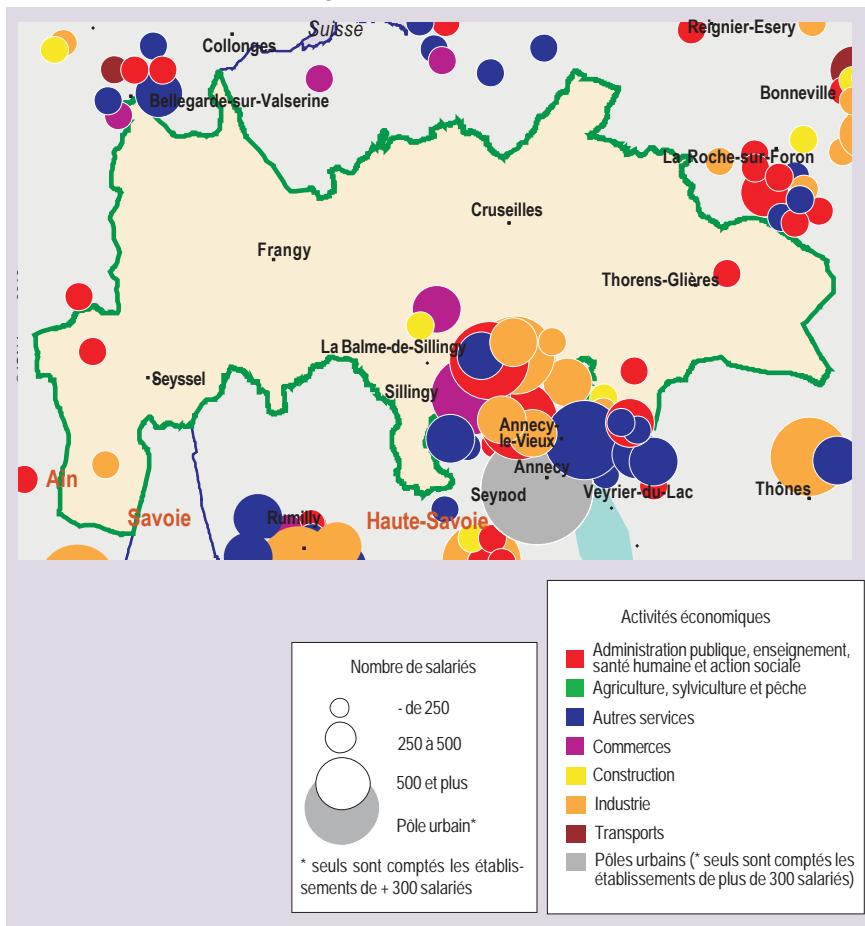
Du reste, les Usses et Bornes n'ont pas de pôle urbain et le bassin annécien propose des services de la gamme supérieure rapidement accessibles. Ainsi, les habitants mettent en moyenne un quart d'heure pour accéder à ces équipements, tels que le cinéma ou l'hypermarché. Pour autant, cette bonne desserte bénéficie surtout aux habitants de l'est du territoire, l'ouest restant en retrait. Pour les acteurs locaux, il est important que l'accès aux services et aux équipements soit le plus équilibré possible sur l'ensemble du territoire.

Le territoire des Usses et Bornes conserve un caractère rural par ses paysages, mais aussi par la place qu'y occupe l'agriculture. En effet, le poids de ce secteur y est plus important que dans la zone de référence, même s'il diminue relativement vite. Ainsi, la part de l'emploi salarié agricole en 2009 s'élève à 5 % dans le territoire ; elle atteignait près de 11 % en 1999. Elle reste toutefois bien supérieure aux 2 % de la référence périurbaine. En 2010, on ne recense plus que 590 exploitations, alors qu'en dénombrait encore 930 en 2000. L'élevage de bovins est l'activité dominante, comme d'ailleurs dans l'ensemble de la Haute-Savoie. Dans ce contexte et face à l'évolution de la demande en produits agricoles, les acteurs du territoire souhaitent maintenir (enjeux du foncier et de la transmission des exploitations) et adapter une agriculture de qualité et proche des consommateurs.

L'offre touristique des Usses et Bornes reste très modeste. En témoigne la faible densité touristique : 19 lits par km² à comparer aux 22 pour la référence périurbaine et surtout 49 pour Rhône-Alpes. Ce secteur n'occupe que 300 postes salariés et 130 non-salariés. La stratégie engagée localement devrait favoriser son développement, dans des proportions qui devraient être limitées.

La valorisation des espaces naturels, agricoles ou touristiques ainsi que la maîtrise de l'urbanisation doivent permettre aux Usses et Bornes de maintenir le cadre de vie agréable proposé aux habitants.

Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre 2010

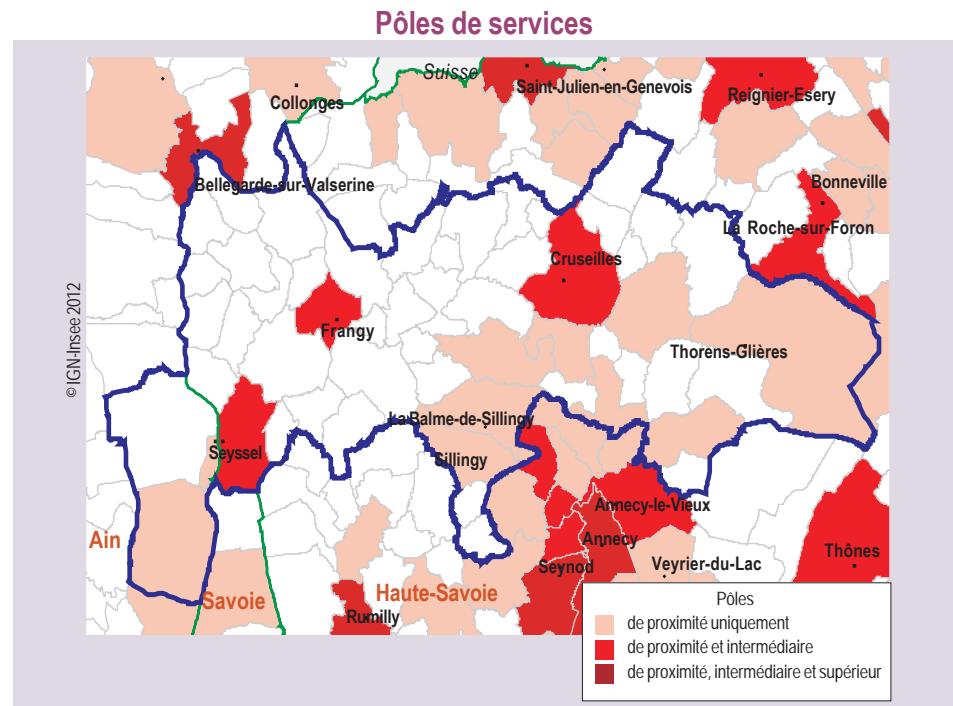


Source : Insee, Clap 2010

Répartition de l'emploi par fonction en 2009

	Usses et Bornes		Référence
	Effectifs	(%)	
Conception, recherche	131	1,0	3,5
Prestations intellectuelles	404	3,0	3,4
Agriculture	713	5,2	2,1
Bâtiment	1 773	13,0	7,6
Fabrication	1 283	9,4	13,6
Commerce interentreprises	432	3,2	4,6
Gestion	1 253	9,2	11,1
Transport, logistique	1 111	8,1	10,1
Entretien, réparation	1 078	7,9	8,0
Distribution	1 007	7,4	6,9
Services de proximité	1 567	11,5	9,7
Éducation, formation	849	6,2	5,1
Santé action sociale	1 137	8,3	7,1
Culture, loisirs	212	1,6	1,6
Administration publique	684	5,0	5,7
Ensemble	13 635	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2009 (exploitation complémentaire)



Source : Insee, BPE 2011

Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n°1004, novembre 2012

© INSEE 2012 - ISSN 1763-7775

Fiscalité locale en 2008*

	Usses et Bornes		Référence	
	Produit en euro/habitant	Produit en %	Produit en euro/habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	172	26,1	179	17,3
Foncier bâti	176	26,6	275	26,5
Foncier non bâti	14	2,1	10	0,9
Taxe professionnelle	298	45,2	573	55,3
Total des 4 taxes	660	100,0	1 036	100,0

* rapportée à la population 2009

Sources : Insee, DGFiP - Recensement des éléments d'imposition

Indicateurs de fiscalité 2008*

	Usses et Bornes	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (euros)	515	727	743
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	0,80	0,84	0,96
Degré d'intégration intercommunale (%)	27,1	45,7	38,7

* rapportés à la population 2009

Sources : Insee, DGFiP - Recensement des éléments d'imposition

Déjà parues, à paraître...

Déjà parues : La Maurienne, Valence-Drôme-Ardèche centre, Ardèche méridionale, Drôme des Collines, Bassin de vie de Bourg-en-Bresse.

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

À paraître : le Haut-Bugey, le Bassin Annécien, le Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

Coordination assurée par la direction des Politiques territoriales de la Région Rhône-Alpes, et Mustapha Touahir et Philippe Bertrand de l'Insee Rhône-Alpes.